

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**  
**à l'interpellation Florence Bettschart-Narbel et consorts - Plan Impulsion du CHUV : quelle**  
**stratégie a été mise en place ? (24\_INT\_131)**

**Rappel de l'intervention parlementaire**

*Selon le rapport d'activités du CHUV 2022, le Comité de direction a décidé de procéder à un plan d'augmentation des recettes et de réduction des coûts sans diminuer les services de soins nécessaires à la population, suite au déficit financier d'environ 25 millions dû aux années COVID.*

*Ce Plan dénommé Impulsion n'a fait l'objet d'aucune communication dédiée du CHUV. S'il est mentionné dans le rapport d'activités 2022 que 150 propositions ont été faites par les différentes entités du CHUV et que 20 doivent être mises en œuvre en 2023, celles-ci n'ont pas été détaillées et il est impossible de savoir sur quoi portaient ces propositions.*

*Le 25 août 2023, le CHUV annonçait la mise en place d'une task force d'application et de suivi pour le retour à l'équilibre financier dans le cadre du Plan Impulsion du CHUV.*

*Cette task force était notamment composée du Directeur général du CHUV, du Directeur des ressources humaines, du Directeur de la logistique hospitalière et du co-Directeur des Finances ad intérim.*

*Depuis lors, il a été annoncé que le Directeur général du CHUV quitterait ses fonctions à l'issue de son intérim au 31 décembre 2024. Les directeurs des ressources humaines et de la logistique hospitalière ont quant à eux quitté le CHUV en 2024. Enfin, un nouveau directeur des finances du CHUV est arrivé en 2024. Lors de sa séance du 5 juin 2024, le Conseil d'Etat a créé un nouveau poste de directeur des opérations au CHUV afin d'appuyer le futur DG dans ses missions. L'on a appris par la suite que la task force était désormais dirigée par le Directeur général de la santé, qui cumule ses fonctions avec cette nouvelle fonction de directeur des opérations ad intérim.*

*Dans le rapport d'activités du CHUV 2023 publié le 29 août 2024, il est indiqué que les mesures Impulsion en lien avec les fonds de service ont permis de limiter le déficit de 5,7 millions, sans préciser quelles sont ces mesures.*

*La transparence quant au Plan Impulsion et à sa task force est inexistante. Les montants d'économie découlant du Plan Impulsion semblent dérisoires face à un montant total de charges du CHUV de plus de 2 milliards.*

*J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :*

- 1. Qui fait aujourd'hui partie de la Task force Impulsion ?*
- 2. Quelles sont les 150 mesures qui ont été proposées par les différentes entités du CHUV ?*
- 3. Lesquelles ont été mises en œuvre ?*
- 4. Des objectifs chiffrés ont-ils été donnés par le Conseil d'Etat à la Task force ?*
- 5. Quel est le planning du Plan Impulsion ?*
- 6. Le Conseil d'Etat prévoit-il de rendre le plan Impulsion public ?*
- 7. Quelle est son appréciation du Plan Impulsion ?*

*D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.*

## Réponse du Conseil d'Etat

Le Plan Impulsion de la Task Force du CHUV a été rendu public lors d'une conférence de presse du 10 octobre 2024 ainsi que par la réponse du Conseil d'Etat à la simple question Grégory Bovay et consorts au nom du Groupe PLR du 31 octobre 2024 (24\_REP\_245), et à travers le document présentant le plan Impulsion.

Considérant qu'il répond à l'ensemble des questions posées par Mme la Députée Florence Bettschart-Narbel, le Conseil d'Etat s'y réfère. Il précise pour le surplus que depuis avril 2024, la présidence de la Task Force a été confiée au Directeur général de la santé, sur mandat du Conseil d'Etat.

La Task Force se compose en outre comme suit :

- Le Directeur général (ce poste sera laissé vacant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans l'attente de l'entrée en fonction de la nouvelle Directrice générale ou du nouveau Directeur général)
- Le Directeur administratif et financier
- La Directrice des ressources humaines a.i.
- La Directrice développement et affaires extérieures

Finalement, le Conseil d'Etat rappelle qu'il a validé le Plan Impulsion, tant au niveau de son approche, que de sa méthodologie et de son déploiement et que ce plan a été présenté à la Commission des finances du Grand Conseil lors de sa séance du 3 octobre 2024.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 11 décembre 2024.

La présidente :

Le chancelier :

*C. Luisier Brodard*

*M. Staffoni*